

Sujet : [INTERNET] enquête projet Linkcity à Persan

De : dfcl2016.gentil@yahoo.fr

Date : 26/07/2019 17:26

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Mme la commissaire chargée de l'enquête publique concernant le projet de la société Linkcity à Persan. Il s'agit de l'implantation d'un bâtiment de stockage sur la zone du chemin herbu à Persan.

Habitant de Champagne sur Oise, comme beaucoup d'autres personnes, par faute de diffusion de l'information, j'ai appris très tardivement la composition de ce qui est proposé d'y être stocké et la tenue d'une enquête publique.

J'ai découvert avec grande crainte que figurerait dans la liste des liquides inflammables par centaines de tonnes et des matières combustibles jusqu'à 33 000 tonnes cela avec des centaines de milliers de m³ de papier, carton, bois ! Sans compter des aérosols extrêmement inflammables.

Évidemment Linkcity argumentera que toutes les dispositions de sécurité seront prises. Mais l'actualité très récente démontre qu'aucun système n'est infallible : incendie au centre d'épuration d'Achères, incendie de l'usine COGETRAD à St Ouen l'Aumône (traitement des déchets industriels dangereux)

La coexistence de produits inflammables voire extrêmement inflammable avec des matériaux comme le bois, papier, carton n'est pas concevable.

Je ne suis pas opposé à une zone de stockage mais pas celle proposée par Linkcity. Que se passerait-il si un incendie se déclarait dans un tel cocktail explosif ? Un quartier d'habitation est situé littéralement à quelques mètres du projet !

Comme si cela ne suffisait pas, celui-ci serait situé sous des lignes à très haute tension. Du reste il me semble que les pompiers consultés sur le sujet ont rendu un avis défavorable sur la réussite d'une intervention pour lutter contre un possible incendie. En tenant compte également des dimensions du bâtiment (+300m par +100m) En conclusion une zone de stockage d'accord mais pas une "bombe à retardement" non maîtrisable à 100% avec toutes les conséquences humaines, sanitaires, environnementales et matériels qui s'en suivraient.

Le risque 0 n'existe pas.

Je vous prie d'agréer Madame mes respectueuses salutations.

M. Gentilhomme.

Père de famille de 2 enfants de 3 et 5 ans.